



REVUE DE PRESSE DU 16/04/2017

- 1- Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a réitéré que l'ouverture de bureaux de change était "prématurée" et ne constituait pas une priorité. Les principaux motifs sont que le dinar algérien n'est pas convertible et que le pays ne connaît pas une intense activité touristique, a expliqué mercredi M. Loukal dans sa réponse aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la nation lors d'une session plénière durant laquelle il a présenté le rapport sur la situation économique et financière du pays.

- 2- L'Algérie va essayer de réduire ses importations de 10 à 15 milliards de dollars sur l'année 2017, a indiqué samedi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune. Après une facture d'importations qui avait atteint 56 milliards dollars en 2015 avant de baisser à 46,7 milliards dollars en 2016, le gouvernement va essayer de réaliser une autre réduction en ramenant les importations à moins de 30 milliards dollars à fin 2017, a-t-il avancé lors d'un point de presse organisé en marge des Journées sur la promotion et l'encouragement de la production nationale qui se tiennent du 15 au 17 avril à Alger.

- 3- Le nombre de demandes déposées pour l'obtention des différentes licences d'importation depuis l'ouverture, le 1er avril, des contingents quantitatifs pour l'importation des produits et des marchandises, a atteint 1543 demandes jusqu'à mercredi 12 avril, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Commerce. La commission chargée de l'examen des demandes de licences d'importation dévoilera ultérieurement les résultats de sa réunion, ajoute le communiqué.

- 4- Le nouveau code des douanes intervient pour simplifier et unifier des procédures douanières selon les normes internationales en vue d'un meilleur et performant accompagnement des investisseurs et entreprises algériennes, a indiqué, jeudi à Oran, le Directeur des relations publiques et d'information à la Direction générale des Douanes algériennes. Lors d'un point de presse, animé en marge d'une rencontre régionale sur la vulgarisation des nouveaux règlements du code des douanes, Djamel Brika a souligné que le texte de loi 04-17 modifié et complément au code des douanes permettra de simplifier les procédures douanières et leur unification avec les normes en vigueur dans le monde.



- 5- Quatre (4) projets pilotes dans les transports susceptibles d'être retenus pour un financement par la Banque mondiale (BM), après décision du gouvernement, ont été examinés jeudi à Alger à l'issue d'une rencontre sur le Partenariat public-privé (PPP). Il s'agit du projet du péage sur l'autoroute Est-Ouest, et de la ligne pilote de bus à haut niveau de services (BHNS) qui doit relier Tafourah à Aéroport international Houari-Boumediene (20 Km) avec un partage du financement entre le secteur public et le privé, a indiqué le directeur général des Infrastructures au ministère des Travaux publics et des transports Boualem Chetibi.

- 6- Le Ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, a souligné samedi à Alger l'impératif d'améliorer l'efficacité énergétique afin de réussir la transition énergétique et d'assurer la pérennité du modèle algérien en matière d'énergie à l'horizon 2030. "Il faut intégrer la donne de l'efficacité énergétique (...) Si l'on fait du renouvelable mais en consommant mal, on ne fait qu'aggraver notre situation", a déclaré M. Boutarfa lors de la 21ème Journée sur le développement durable, organisée par l'Ecole nationale polytechnique (ENP) à l'occasion de Youm El ilm.

- 7- De nouvelles spécialités seront introduites dans la formation continue dès l'année prochaine (2017-2018),"en vue de répondre aux besoins des entreprises économiques en terme de main d'oeuvre", a révélé jeudi à Alger, Akila Chergou, directrice de la Formation continue et des relations intersectorielles au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence sur la formation continue, Mme Chergou a précisé qu'à partir de la prochaine année (2017-2018), de nouvelles spécialités seront introduites dans la formation continue, "en vue de répondre aux besoins des entreprises économiques en terme de main d'œuvre", soulignant à ce propos, que ces spécialités porteront sur le recyclage et récupération des matières plastiques, les mines, l'industrie du textile, ainsi que la fabrication et montage des véhicules.

- 8- Les élèves ingénieurs de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger (ENP), encadrés par le professeur Chems Eddine Chitour, ont présenté samedi à Alger un modèle énergétique à 50% durable en Algérie qui permettra d'économiser jusqu'à 88 milliards de dollars d'ici à 2030. Il s'agit d'une stratégie énergétique basée sur la rationalisation de l'eau, la valorisation des décharges, les traitements des eaux usées, l'exploitation des forêts, le transport électrique, la régénération des huiles usagées ainsi que des actions dans le domaine de l'agriculture.

- 9- L'opération de la fusion du câble fibre optique sous-marin SMW4, situé à Sidi Salem (Annaba) et son transfert vers une nouvelle chambre d'atterrissage, a été parachevée et la connexion internet a été rétablie, a-t-on appris samedi de l'équipe technique dirigeante de l'opération. "Cette opération a été effectuée avec succès, après les travaux techniques qui ont duré 38 heures", selon la même source qui a indiqué que le flux d'internet a repris de "manière normale" et que les clients d'Algérie Télécom seront "remboursés à la hauteur de la durée des perturbations".



A lire :

Loukal: L'ouverture de bureaux de change est "prématurée" et "non prioritaire"

ALGER - Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a réitéré que l'ouverture de bureaux de change était "prématurée" et ne constituait pas une priorité.

Les principaux motifs sont que le dinar algérien n'est pas convertible et que le pays ne connaît pas une intense activité touristique, a expliqué mercredi M. Loukal dans sa réponse aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la nation lors d'une session plénière durant laquelle il a présenté le rapport sur la situation économique et financière du pays.

A ce propos, il a avisé qu'une éventuelle ouverture de bureaux de change, qui ne constitue d'ailleurs pas une priorité, risque de provoquer un épuisement rapide des réserves de change du pays.

Concernant la revalorisation du montant de l'allocation touristique telle que demandée par un membre du Conseil de la nation, le gouverneur de la Banque d'Algérie a soutenu qu'elle n'était pas à l'ordre du jour dans le contexte économique actuel.

Selon lui, en prenant en compte les 4 millions de détenteurs de passeports biométriques, une simple opération arithmétique renseignerait sur le montant de devises à mobiliser en cas d'une revalorisation de l'allocation touristique.

"Il n'est pas question d'alimenter les économies étrangères (des pays destinataires des touristes algériens) alors que l'économie nationale a le plus besoin de ces devises", a-t-il soutenu.

Pour ce qui du taux de croissance prévu à hauteur de 6,5% à l'horizon 2020-2030, M. Loukal a considéré que plus l'économie sera diversifiée, plus l'assiette fiscale sera élargie se traduisant par une hausse des revenus fiscaux (hors fiscalité pétrolière notamment).

Répondant à une autre question quant à savoir si la Banque d'Algérie envisageait de changer les billets de la monnaie nationale pour lutter contre le marché parallèle, M. Loukal a considéré que l'éradication du marché informel nécessitait plutôt la coordination des efforts entre les différentes administrations notamment fiscale et commerciale.

-FIN-